

# Commune de Sauveterre

## Compte-rendu du Conseil Municipal

---

Séance du 30 août 2023

---

L'an deux mille vingt-trois et le 30 août à 21 heures 05 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame POUILLON Anne-Marie, Maire.

Convocation du 23 août 2023.

Nombre de membres en exercice : 11

**Présents :** Mr BELVÈZE Jean-Marc ; Mr BROCARD Mathieu ; Mr CAT Jean-Claude ; Mr DESPRATS Laurent ; Mr COENEN Charles ; Mme GRIMAL Sonia ; Mme POUILLON Anne-Marie, Maire.

**Absent(s) :** Mme BELVÈZE Carole procuration donnée à Mr CAT Jean-Claude ; Mme FUTTERSACK Christine procuration donnée à Mme POUILLON Anne-Marie ; Mr GRIMAL Vincent ; Mme VERDIÉ Christelle procuration donnée à Mme GRIMAL Sonia.

**Non excusé :** Mr GRIMAL Vincent

**Présents :** 7

**Excusés :** 3

**Procurations :** 3

Madame le Maire remercie les membres présents et ouvre la séance.

**Secrétaire de séance :** Mr COENEN Charles

Pour rappel, lecture de l'ordre du jour ainsi que du procès-verbal du précédent conseil municipal en date du 05 juillet 2023 :

- Délibération relative au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy.
- Décision modificative : correction de compte
- Questions diverses

**Procès-verbal du 05/07/ 2023 approuvé à l'unanimité.**

### **Ordre du jour :**

- Délibération portant création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité.
- Délibération portant création d'un emploi permanent dans une commune de moins de 1000 habitants ou groupement de communes de moins de 15 000 habitants.
- Délibération relative au remboursement des frais kilométriques pour agent technique polyvalent en milieu rural
- Délibération relative à l'échange de terrain d'emprise sur le chemin dit de « Guillou »
- Délibération autorisant le géomètre expert à intervenir sur le chemin rural dit de « Guillou ».
- Délibération pour procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural (« du Calvaire »).

## **DÉLIBÉRATIONS :**

### **1. Délibération portant création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 10      Abstention : 0      Exprimés : 10      Contre : 0      Pour : 10

### **2. Délibération portant création d'un emploi permanent dans une commune de moins de 1000 habitants ou groupement de communes de moins de 15 000 habitants.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 10      Abstention : 0      Exprimés : 10      Contre : 0      Pour : 10

### **3. Délibération relative au remboursement des frais kilométriques pour agent technique polyvalent en milieu rural**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 10      Abstention : 0      Exprimés : 10      Contre : 0      Pour : 10

### **4. Délibération relative à l'échange de terrain d'emprise sur le chemin dit de « Guillou ». Délibération relative au remboursement des frais kilométriques pour agent technique polyvalent en milieu rural.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 10      Abstention : 0      Exprimés : 10      Contre : 0      Pour : 10

### **5. Délibération autorisant le géomètre expert à intervenir sur le chemin rural dit de « Guillou »**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 10      Abstention : 0      Exprimés : 10      Contre : 0      Pour : 10

### **6. Délibération pour procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural (« du Calvaire »).**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 10      Abstention : 0      Exprimés : 10      Contre : 0      Pour : 10

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

1. Etude de devis concernant le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire (isolation cantine et réfection des toitures de la cantine et du préau).
2. Le rendez-vous du lundi 28/08/2023 avec la députée Mme HAMELET Marine a été annulé suite à un empêchement de Mme Le Maire. Son assistante nous recontactera afin d'en fixer un autre très prochainement.
3. Une administrée a demandé à la municipalité si elle accepterait de passer une convention avec la SPA afin de stériliser les chats sauvages errants sur la commune.
4. Les parents d'élèves ont fait remonter qu'au mois de juillet, ils ont payé la garderie pour tout le mois alors qu'il n'y avait qu'une semaine de classe. Ils demandent si la municipalité accepterait de faire un geste concernant le paiement de la garderie.
5. Un projet de rénovation de l'atelier municipal est en cours. Mr Charles COENEN s'occupe de faire des propositions sous forme de plans.
6. Les achats des terrains pour l'agrandissement du cimetière de Sauveterre sont terminés, Mme le Maire souhaite que de propositions d'aménagement soient faites.
7. Le Conseil municipal est invité à la Foire Agricole organisée par le CODET le samedi 2 septembre 2023 à Montaigu de Quercy.
8. La commune de Sauveterre reçoit une chorale réunionnaise le 21/22/23/ octobre. Un apéritif leur sera offert.
9. Révision de la constitution de la commission de contrôle des listes électorales.
10. Point rapide sur les travaux qui seront effectués sur la voirie.
11. Information de deux DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux) sur la commune.
12. Mme le Maire constitue un dossier sur les dysfonctionnements des lignes téléphoniques, fibre et internet afin de le présenter au Conseil Départemental.

**L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 23 h 37 mn.**